LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Octobre 2026

Message de la Municipalité

La séance du Conseil communal du 7 octobre dernier était la première de la nouvelle législature. Avec 19 nouveaux membres sur 45, cette assemblée a pris ses marques dans un exercice qui demande toujours un temps d'adaptation. La Municipalité se réjouit de la qualité des échanges déjà observés et de l'engagement dont font preuve les conseillères et conseillers fraîchement élu.e.s, nombreu.x.ses à s'être déjà impliqué.e.s dans des commissions ou délégations.

Trois préavis étaient soumis à l'approbation du Conseil. Le préavis n°5/2026 portait sur les habituelles autorisations générales de la Municipalité pour la législature 2026-2031. Il a été accepté à la majorité. Le préavis n°6/2026 concernait l'arrêté d'imposition pour l'année 2027. La Municipalité a proposé de maintenir les coefficients d'imposition communaux au même niveau qu'actuellement. Seule modification : l'impôt communal sur les chiens passe de CHF 50.– à CHF 100.–. Ce préavis a également été accepté à la majorité. Enfin, le préavis n°7/2026, accepté à l'unanimité, portait sur un crédit pour la réfection des deux chemins forestiers qui se situent à l'entrée des bois du Devin depuis la route de Cheseaux.

Au-delà des préavis, deux présentations ont complété l'ordre du jour. M. Eric Dubauloz a exposé les résultats de l'étude exploratoire sur le contournement de Sullens. Ce dossier, suivi depuis plusieurs années, est maintenant dans les mains du Canton qui décidera des suites à donner dans les prochaines années.

Mme Sandra Noll a, quant à elle, présenté l'état d'avancement de la création de la nouvelle association HORIZON, qui remplacera l'AJENOL dès le 1er janvier 2027 pour l'accueil de jour des enfants. Ce changement fait suite au retrait de la commune de Prilly de l'ancien réseau. L'objectif est de garantir la continuité et la qualité de l'offre d'accueil pour les familles de notre région. En lien avec cette nouvelle organisation, une rocade a été réalisée dans les dicastères. C'est Mme Eda Parente qui reprend les dossiers du pré- et para-scolaire, Mme Sandra Noll reprenant, elle, les dossiers en lien avec la mobilité et l'environnement.

La séance s'est ensuite terminée par un apéritif qui a permis aux nouveaux membres du Conseil de faire connaissance avec leurs collègues et avec la Municipalité, dans un cadre plus informel.

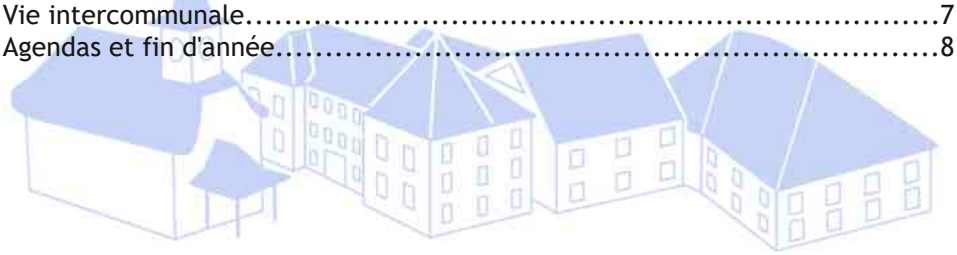
Vous découvrirez dans ce journal, entre autres, quelques bons moments de notre vie villageoise qui se sont déroulés ces derniers mois tels que l'accueil des jeunes ayant atteint leur majorité, la célébration des octogénaires et d'un nonagénaire, ainsi que quelques informations sur les nouveaux tenanciers de notre boulangerie.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une belle période automnale !

Pour la Municipalité
Didier Simond, Syndic

Sommaire

Politique locale.....2
Vie locale.....2
Vie intercommunale.....7
Agendas et fin d'année.....8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
021 731 33 34
greffe@sullens.ch
controle.habitants@sullens.ch

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30
Mercredi de 8h00 à 11h30
Vendredi de 8h00 à 11h30

POLITIQUE LOCALE

Résultats communaux des votations du 27 septembre 2026

Votations fédérales

Objet 1 : Initiative sur la neutralité
«Sauvegarder la neutralité suisse»
OUI : 28.19 % - **NON : 71.81 %**
Participation : 51.69 %

Objet 2 : Initiative sur l'alimentation
«Pour une alimentation sûre – grâce au renforcement de la protection indigène durable, à davantage de denrées alimentaires végétales et à une eau potable propre»
OUI : 17.72 % - **NON : 82.28 %**
Participation : 51.69 %

Votation cantonale

«**Baisse d'impôts pour tous - Redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne**»
OUI : 67.23 % - NON : 31.80 % - Blancs : 0.97 %
Participation : 51.81 %

Prochaines votations fédérales

- dimanche 29 novembre 2026
- dimanche 28 février 2027
- dimanche 6 juin 2027



Conseil communal de Sullens

Séance du mercredi 7 octobre 2026 :
En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal :

Préavis 5/2026 - Autorisations générales pour la législature 2026-2031
Préavis accepté à la majorité

Préavis 6/2026 - Arrêté d'imposition pour l'année 2027
Préavis accepté à la majorité

Préavis 7/2026 - Réfection des chemins forestiers
Préavis accepté à l'unanimité

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Prochaine séance du Conseil communal
• jeudi 10 décembre 2026

VIE LOCALE

Les 90 ans de M. Jacques Benz

Le 25 août dernier, M. Jacques Benz a fêté ses nonante printemps.

A cette occasion, une délégation de la Municipalité s'est rendue à son domicile pour le féliciter et lui remettre les présents d'usage. Il était entouré de sa famille.

Nous lui renouvelons nos meilleurs vœux et lui souhaitons une bonne santé, de la sérénité et plein de merveilleux moments à partager avec ceux qu'il chérit.



Célébration des nouveaux adultes du village



À l'occasion de leur 18e anniversaire, les jeunes du village nés en 2008 ont été conviés, le 9 septembre dernier, à partager une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte, en compagnie des membres de la Municipalité.

Au programme de cette rencontre : une visite de la STEP de Penthaz, suivie de la partie officielle à la Maison de Commune, au cours de laquelle les jeunes ont reçu le traditionnel présent marquant leur entrée dans l'âge adulte.

La réception s'est poursuivie autour d'un repas à l'Auberge communale, offrant à chacun l'occasion d'échanger dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Ont répondu présents : Mila Bariatti, Maélys Mbende Eyoum Mila, Adrien Noll, Chloé Poncioni et Chiara Tosto.

La Municipalité adresse ses meilleurs vœux à toutes et tous pour cette nouvelle étape de leur vie et leur souhaite beaucoup de succès, de belles découvertes et de nombreux projets pour leur avenir.

Célébration des octogénaires du village

Le 17 septembre dernier, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir les habitantes et habitants de la Commune nés en 1946, afin de célébrer leur 80e anniversaire.

Après la partie officielle, les convives ont partagé un agréable moment placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur, autour d'un apéritif. À cette occasion, les présents d'usage leur ont été remis.

Ont répondu présents : Mmes Annelise Cavin, Marguerite Henrioud, Pierrette Jacot et MM. Ivan Golay, André Roy.

La Municipalité adresse à toutes et tous ses meilleurs vœux de bonheur, de sérénité et surtout de bonne santé, et se réjouit de pouvoir continuer à partager de beaux moments avec eux.

Etat civil

Naissances

Robyn Weidemann
le 19 juillet 2026

Livy Cruchon
le 22 juillet 2026

Aïna Rakic
le 23 juillet 2026

Layal Ahmed
le 17 septembre 2026

Mariages

Ana Beatriz Quaresma dos Santos et Flavien Gallizioli
le 1er juin 2026

Valentina Laurenza et Alexandre Perentes
le 9 juillet 2026

Décès

André Nobs
le 22 août 2026

Egle Demicheli-Guazzotti
le 30 août 2026

Anne-Lise Simond
le 3 septembre 2026

Facebook de la commune

Suivez la vie locale sur **@CommuneDeSullens**



Réouverture de la boulangerie avec de nouveaux tenanciers

Après quelques travaux de réfection dans le laboratoire et l'arrière-boutique, la boulangerie a rouvert ses portes le 1er septembre, avec la famille Régnère aux commandes.

Laetitia y travaillait déjà depuis 15 ans aux côtés de l'ancienne tenancière. Quand cette dernière a annoncé son départ, Laetitia et son mari Romain ont décidé de saisir l'opportunité pour se mettre à leur compte.

Côté magasin, les clients retrouvent les classiques pains et pâtisseries, enrichis d'un nouveau pain Paillasse, des sandwichs, un service traiteur et la toute nouvelle spécialité de la maison : le pâté de Sullens. L'établissement conserve également un espace épicerie, un coin café et son rôle de filiale de la Poste (horaires et coordonnées ci-contre).

Ravie de cette reprise pour la vie du village, la Municipalité souhaite une belle réussite à la famille Régnère.



Laetitia, Axel, Malorie et Romain Régnère



Piscines saisonnières

Nous vous rappelons que les piscines saisonnières hors-sol de 5 m3 et plus sont soumises à une procédure de dispense d'enquête publique. Le permis saisonnier délivré par la Municipalité stipule bien que ces piscines doivent être intégralement démontées du 15 octobre au 15 avril et vidangées selon les directives ci-dessous :

canton de vaud

Extraits de la directive DCPE 501 - 4. Principes d'évacuation des eaux

Vidange des eaux de baignade

La désinfection, généralement réalisée à base de produits chimiques, permet de limiter le développement d'algues et de bactéries. Les dosages prescrits doivent être scrupuleusement respectés.

Il est impératif de stopper tout apport de produit désinfectant au minimum 48 heures avant de procéder à la vidange du bassin. Ce laps de temps permet en effet de réduire naturellement le pouvoir désinfectant du chlore, notamment par l'impact du rayonnement solaire (UV).

La période de déchloration étant respectée, les eaux de baignade peuvent être évacuées sans risque d'atteinte au milieu naturel. Elles seront utilisées de préférence pour l'arrosage du jardin ou évacuées avec les eaux claires.

Rinçage des filtres

Les eaux de rinçage des filtres seront évacuées dans un collecteur d'eaux usées. En effet, les déchets et la matière organique retenus ne doivent en aucun cas parvenir dans un cours d'eau, où leur décomposition contribuerait à un appauvrissement de la teneur en oxygène dissous, élément nécessaire à la vie aquatique.

Nettoyage des bassins

Les bassins feront de préférence l'objet d'un nettoyage mécanique, à l'aide d'une brosse ou d'un jet à haute pression.

Si l'utilisation de produits chimiques s'avère nécessaire (eau de Javel, détartrant, etc.), il est impératif de respecter le dosage prescrit par le fournisseur (pas de surdosage inutile) et d'évacuer les eaux de nettoyage aux eaux usées.

Impressum : **Editeur**: Commune de Sullens - **Imprimerie**: PaperForms, Villars-Ste-Croix - **Direction**: Municipalité de Sullens - **Rédaction**: Nathalie Martin (NM) - **Prochaine parution**: décembre 2026 - **Site internet**: www.sullens.ch - **Email**: journalDeSullens@gmail.com

Allègement sur les sacs taxés

Naissance et jeunes enfants:
Les parents d'enfants jusqu'à l'âge de 3 ans révolus peuvent bénéficier, sur demande, d'une participation communale pour l'élimination des couches. Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés.

Incontinence:
Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent également bénéficier, sur demande, d'une participation communale.
Cette subvention est fixée à CHF 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés, sur présentation d'une attestation médicale.

Afin d'être traitées dans l'année concernée, les demandes doivent parvenir à l'administration communale avant **le 16 décembre 2026**.

Les formulaires sont disponibles au guichet du contrôle des habitants ou sur notre site:
www.sullens.ch (onglet pratique/déchets).

Annonce de travaux

Rappel : Tous les travaux doivent être annoncés à la Municipalité avant leur exécution, afin que celle-ci puisse déterminer la procédure applicable à l'octroi d'une autorisation.

Cette obligation s'applique également aux travaux qualifiés de «minime importance».

Cheseaux - La Chamberonne Promotions 2026

Les certifiés de Sullens sont :
Dans la voie générale :
- *option économie-droit :* Nadia Paccaud
- *option latin* : Naomie Maglio
- *option italien* : Divana Ali
- *sans OS* : Nathan Kouadio

Dans la voie prégymnasiale:
- *option économie-droit :* Chiara Biancaniello
- *option latin* : Clarence Panico
- *option italien* : Hugo Delémont, Xavier Imbach, Charline Martin
- *option math-physique* : Clarence Dayen, Lourenço Pereira Marques da Silva, Robin Sandoz, Grégory Simond, Alexandre Trémelot

Dates pour mise à l'enquête

Un dossier complet et conforme devra être transmis au bureau technique de l'administration communale

au plus tard, le lundi 2 novembre 2026 à 16h00 pour une mise à l'enquête publique du 21 novembre au 20 décembre 2026.

Tous les dossiers arrivés après cette date seront bien sûr traités et analysés comme à l'accoutumée. Toutefois leur mise à l'enquête ainsi que leur consultation publique ne pourront être possibles qu'au début janvier 2027.

Recherche offres d'activités pour jeunes

Et si vous partagiez votre passion avec les jeunes ?
Chaque été, le Passeport Vacances de la région lausannoise propose aux enfants et aux jeunes de 9 à 15 ans une multitude d'activités (environ 200) pour découvrir, expérimenter, créer… et surtout s'amuser !

Afin de contribuer à cette belle aventure, notre commune est à la recherche de personnes passionnées et motivées souhaitant proposer une activité aux jeunes durant les vacances scolaires d'été.

Vous avez un hobby, un métier, une passion ou un savoir-faire que vous aimeriez faire découvrir ? Cuisine, sport, nature, bricolage, artisanat, agriculture, sciences, environnement, culture, loisirs… les possibilités sont nombreuses !

Que vous souhaitiez consacrer quelques heures, une matinée, un après-midi ou une journée, la commune vous accompagne dans la mise en place de votre activité.

Une belle occasion de transmettre, de partager et de faire découvrir votre univers à une nouvelle génération !

Vous êtes intéressé·e ou souhaitez simplement obtenir davantage d'informations ?
N'hésitez pas à contacter :
- l'Administration communale au 021 731 33 34 ou
- Mme Sandra Noll, municipale en charge, au 079 604 94 14.

Pour découvrir le Passeport Vacances et ses activités :
www.apvrl.ch



Fête d'été de juin 2026





Durant trois jours au mois de juin 2026, notre commune a vibré au rythme de sa traditionnelle fête d'été, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Organisée grâce à la collaboration de l'ensemble des sociétés locales, cette édition a une nouvelle fois démontré toute la richesse et le dynamisme de la vie associative de notre commune. Chacune et chacun a contribué, par son engagement et sa bonne humeur, à faire de ces trois journées un magnifique moment de partage. La réussite de cette manifestation est le fruit d'un formidable travail collectif, réalisé avec enthousiasme par de nombreux bénévoles.

Le programme était riche et varié : animations pour toute la famille, cortège, rallye, pêche aux canards et château gonflable mais également concerts, cinéma open air et une soirée silent disco qui a permis de clôturer la fête dans une ambiance festive et conviviale.

Malgré des températures particulièrement élevées, le public a répondu présent en nombre. Les habitants de la commune, leurs familles et leurs amis ont été nombreux à participer aux différentes activités et à profiter de cette occasion pour se retrouver.

Un grand merci à toutes les sociétés locales, aux bénévoles, aux participants et à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette belle édition 2026. Grâce à vous, ces trois jours resteront un joli souvenir dans la vie de notre commune.

Rendez-vous dans 2 ans pour une nouvelle fête d'été.

Sandra Noll, Municipale

Martelage des forêts communales

Vendredi 9 octobre, quelques anciens et nouveaux municipaux ainsi que des représentants du Conseil communal se sont retrouvés dans les bois communaux pour le traditionnel martelage des arbres qui seront abattus dans l'année, sous l'étroite surveillance de MM. Jeremy Zürcher et Grégory Gabriel, respectivement inspecteur des forêts et garde forestier.

Cette année, 175 m^3 de bois ont été sélectionnés dont 80 % d'épicéa. Beaucoup sont en effet attaqués par le bostryche, un insecte parasite qui cible les arbres affaiblis. Ils doivent être éliminés pour endiguer la prolifération.

Quant aux arbres sains, leur coupe répond à des impératifs précis d'entretien et de sécurisation de la forêt. Plus tard, comme chaque année, les bois coupés seront destinés principalement à la construction et au bois de chauffage.

A la fin de cette matinée instructive sur la gestion des forêts, les marteleurs et marteleuses se sont rejoints au refuge du Devin pour partager un repas convivial et délicieux.



Jeremy Zürcher, Pauline Pacifico, Grégory Gabriel, Laurence Corthay, Roland Valet, Annette Corthay, Eric Dubauloz, Eda Parente, Thierry Corsenca, Georges Guignard, Yannick Vullioud, Jacques Simond, Didier Simond et Jonathan Leuschner.

Contrôle des champignons

Comme chaque année, un contrôle des champignons est organisé dans le district, comme suit :

Période	Horaires	Adresse du lieu de contrôle
Du 29.08.2026 au 21.11.2026	Samedi 15h00 - 16h00	Local de la Rovina Place Emile Gardaz 3 1040 Echallens
Du 29.08.2026 au 21.11.2026	Lundi et samedi 17h00 - 18h00	Collège des Chavannes 1304 Cossonay

En dehors de ces plages horaires, veuillez directement prendre contact avec les contrôleurs pour fixer un rendez-vous à leur domicile :

- Mme Josiane Bocherens Mingard au 021 861 25 00
- M. Jean-Michel Froidevaux au 079 545 72 30

Plus d'informations sur : **www.vapko.ch/fr**

Message de la Préfecture du district du Gros-de-Vaud

Offre job étudiant à la déchetterie

La Municipalité de Cheseaux cherche à recruter quelques jeunes gens **âgés de 16 à 18 ans** pour épauler le responsable de la déchetterie, dès le début du mois de janvier 2027, à raison d'un samedi par mois environ.

La mission est de conseiller les personnes qui apportent des déchets et d'assurer le bon fonctionnement général de la déchetterie sous la supervision de M. Pires, responsable du site.

Horaires de travail :
Le matin de 07h45 à 12h00
L'après-midi de 13h00 à 16h15

La **rétribution** est fixée à CHF 20.00 de l'heure.

Conditions à remplir :

- Être domicilié dans les communes de Cheseaux, Bournens ou Sullens
- Être âgé de 16 ans révolus et de moins de 18 ans révolus au 1er janvier 2027.

Ce job vous intéresse ? Adressez au plus vite votre candidature par mail à **f.pilet@cheseaux.ch**.
Nous reprendrons alors contact avec vous pour fixer une séance de rencontre.



Offres de cours des samaritains

La section des samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année, différents cours à l'attention de la population :

- Cours sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire)
- Cours samaritains
- BLS-AED (massages cardiaques et défibrillateur semi-automatique)

Lieu : collège de Derrière-la-Ville.

Prochains cours : Cours BLS-AED

- samedi 14 novembre 2026 de 8h00 à 12h00
- samedi 12 décembre 2026 de 8h00 à 12h00

Les inscriptions pour les différents cours se font par le secrétariat central de l'association cantonale vaudoise des samaritains au 0848 848 046 ou via le site **www.samaritains-vaud.ch**.

samaritains vaud
Section de Cheseaux & environs

Paroisses catholique et protestante

Vous trouverez toutes les informations pratiques en lien avec les paroisses sur le site :

www.sullens.ch/Pratique/Paroisses

Don du sang

Maison de Commune,
Route de Lausanne 2, Cheseaux

Lundi 16 novembre,
de 15h30 à 19h30.

Inscription sur :
www.jedonnemonsang.ch

#JE DONNE MON SANG

AGENDAS ET FIN D'ANNEE

Calendrier des manifestations

28 octobre 2026	**Soirée littérature** Bibliothèque de Sullens à 19h15
14 novembre 2026	**Braderie** Organisée par SullenS'anim Grande salle de 9h00 à 13h30
1-24 décembre 2026	**Fenêtres de l'Avent** Détails sur www.sullensanim.ch
11-12 décembre 2026	**Fabrique de Noël** Grande salle Organisée par SullenS'anim
12 décembre 2026	**Vente de sapins** Voirie à 11h00
16 décembre 2026	**Noël de la Commune** Buvette de la Grande salle à 18h00
06 mars 2027	**Spectacle de Gym FSG** Grande salle

Agenda des Tables au bistrot

Organisée par Pro Senectute Vaud, l'activité Tables au bistrot est reprogrammée en 2026, les dimanches suivants :

PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

29 novembre et 13 décembre.

Le repas a lieu à midi à l'Auberge de Sullens.
La participation est de CHF 20.- (hors boissons)

Informations et inscriptions
Mme Maria Primiceri
au 078 603 42 00 jusqu'au vendredi précédant le repas.

Commande de sapin de Noël

Les sapins de Noël seront vendus, uniquement sur commande, au prix de CHF 10.--

samedi 12 décembre 2026,
à 11h00, à la voirie.

Veuillez passer commande **jusqu'au 26 novembre 2026** :
• par mail à greffe@sullens.ch
• par téléphone au 021 731 33 34.
en précisant vos coordonnées et la taille du sapin : petit (120-160 cm) ou grand (160-200 cm). Seules les personnes inscrites pourront retirer leur sapin, emballé dans un filet.

Soirée littérature

A la découverte de l'île de Skye à travers le roman *Horneval*, de Sophie-Hélène Martin.

Rencontre avec l'auteure à la bibliothèque de Sullens autour du tome 1 de sa trilogie fantastique.

Elle nous emmènera dans les coulisses de son écriture, son amour pour l'île de Skye, en Ecosse, berceau de son récit, ses recherches et le souci du détail historique qui font la richesse de son roman.

Une soirée pour écouter, découvrir... et s'évader. Whisky, verre de vin ou thé offert.

Sur inscription (places limitées) au 078 808 46 40

Pour plus d'informations concernant les activités et les manifestations organisées par SullenS'anim', scanner le QRCode ci-contre ou consulter **www.sullensanim.ch**

Ramassage des encombrants

Le **jeudi 29 octobre 2026** dès 7h30
Les objets doivent être déposés la veille au soir en bordure de route.

Concerne les objets durs incinérables et non recyclables **de taille supérieure à 60 cm.**

Non pris dans les encombrants : carton, papier, appareils électriques, pneus, peintures et solvants, déchets de démolition, sacs poubelles, bâches et sacs plastique ainsi que les déchets de l'industrie, des commerces et de la construction, mobilier et autres objets en ferraille.

Commande de bois de feu

Stères de hêtre et de frêne disponibles au prix de :
• CHF 90.--, le stère livré à domicile,
• CHF 75.--, le stère récupéré en forêt.
Période de livraison: printemps 2027.

Veuillez passer commande
• par mail à greffe@sullens.ch
• par téléphone au 021 731 33 34
en précisant vos coordonnées avec numéro de téléphone, le nombre de stères et si livraison ou non, **jusqu'au 7 décembre 2026**.

Les commandes pour les lots de bois long (4-6 m), au prix de CHF 40.-- le stère, se font auprès du garde forestier : M. Grégory Gabriel, au 079 448 70 09.